

Procès-verbal

de l'assemblée générale annuelle de la Fondation
pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

Lundi, 17 avril 2023



Fondation
pour l'éducation
à la **coopération**
et à la **mutualité**



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité tenue le lundi, 17 avril 2023 au Centre des congrès de Lévis.

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Marie-Josée Paquette souhaite la bienvenue à tous et cède la parole au président du conseil d'administration.

Le président, monsieur Alain Fortier, souhaite la bienvenue à tous.

Il présente les membres du conseil d'administration ainsi que la directrice générale de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, madame Marie-Josée Paquette.

Il ouvre officiellement l'assemblée. Il mentionne que les délégués pourront proposer et appuyer tout au long de l'assemblée. Il souligne la présence de la plupart des administrateurs.rices, madame Muriel Dubois vice-présidente, monsieur Mario Beauchemin de la CSQ, madame Pénélope Bégin de Co-operators, madame Catherine Larouche de Desjardins et madame Camille Proulx de COOPSCO.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire, monsieur Léopold Beaulieu fait la lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour.

Sur proposition de monsieur Alain Forget, dûment appuyée par monsieur Stéphane Arseneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2022

Sur proposition de madame Nadine Groulx, dûment appuyée par monsieur Pierre Tardif, il est résolu à l'unanimité de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2022.

Monsieur Léopold Beaulieu fait une lecture-résumé du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022.

Sur proposition de madame Rosalie Readman, dûment appuyée par madame Agnès Dupriez, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2022.

4. Message du président

Le président, monsieur Alain Fortier, fait la lecture de son message et dresse un bilan de l'année 2022 pour la Fondation.

Malgré les défis qui se sont présentés, nous pouvons être fiers de toutes les grandes réussites que nous avons accomplies cette année.

Nos jeunes sont résilients et c'est notre devoir de leur donner tous les outils nécessaires pour qu'ils puissent réussir. La Fondation est un atout sur lequel nous pouvons miser pour les sensibiliser à entreprendre des projets par la voie de la coopération.

Cette année a été particulièrement importante pour la Fondation, car nous avons déployé avec succès notre programme bonifié de bourses ÉduCOOP en cohérence avec notre planification stratégique. Nous devons diversifier notre financement pour que celui-ci permette d'amplifier nos actions auprès des jeunes, du grand public ainsi qu'auprès des coopératrices et coopérateurs.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire une différence dans la vie des jeunes qui choisissent d'être porteurs de ces valeurs de solidarité, d'équité et de démocratie que nous chérissons.

5. Rapport de la direction générale

Le programme de bourses ÉduCOOP vise à soutenir l'éducation à la coopération et à la mutualité dans les institutions d'enseignement et les communautés, d'en favoriser l'accès aux différents stades de la formation générale des jeunes et du grand public et de reconnaître leur implication dans ce cheminement.

Les bourses de la Fondation ont permis de remettre un total de près de 40 000 \$, pour soutenir des projets scolaires, communautaires, de formation et de reconnaissance.

Grâce à ce soutien financier, près de 1 700 étudiantes et étudiants provenant de 12 régions administratives du Québec ont réalisé des projets innovants qui ont eu un impact significatif dans leur milieu tout en leur permettant de vivre une expérience coopérative ou mutualiste enrichissante.

La Fondation répond toujours au besoin d'offrir de la formation pour favoriser l'épanouissement d'un public plus large de la communauté en matière d'éducation à la coopération et à la mutualité.

Madame Marie-Josée Paquette remercie toutes les enseignantes et les enseignants qui permettent aux jeunes de vivre ces expériences en milieu scolaire. Elle remercie également tous les membres, donateurs et partenaires pour leur soutien essentiel à la Fondation.

Elle remercie les partenaires qui se sont joints à la campagne de levées de fonds qui a eu lieu à l'occasion de la Semaine de la coopération. Merci à la Fondation Desjardins, aux 12 épicerie de 6 coopératives membres du réseau ICI COOP, de COOPSCO et de sa maison d'édition Fides et de Sollio Groupe Coopératif.

6. Rapport financier au 31 décembre 2022

Le président, monsieur Alain Fortier, invite le trésorier, monsieur Yvan Rose, à présenter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. De l'avis de l'auditeur, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Fondation à cette date.

Au 31 décembre 2022, les revenus de la Fondation se sont élevés à 143 000\$, alors que les charges de l'organisation ont totalisé 98 000\$. La Fondation présente donc un excédent des produits sur les charges avant tout autre produit et charge pour une somme de 44 964\$. Finalement, en tenant compte des autres produits et charges a terminé l'exercice financier 2022 avec une insuffisance de 37 538\$ en tenant compte de la variation défavorable de la juste valeur des placements au montant de 82 502\$.

À l'égard des revenus, la campagne de financement a généré 70 900 \$ et les activités-bénéfice dans le cadre de la semaine de la coopération ont généré des revenus de 36 423 \$. La Fondation a reçu en 2018 un montant de 100 000 \$ provenant du Sommet international des coopératives pour un projet de bourses ÉduCoop, devant être utilisé progressivement au cours des exercices financiers. Ainsi, un montant de 30 075 \$ a été rendu disponible pour 2022. Les autres revenus sont de l'ordre de 5 109 \$ à titre de dons et de 135 \$ en revenus de placement.

Les charges se composent quant à elles de soutien en lien avec les activités de sensibilisation et d'éducation à la coopération et à la mutualité pour un total de 76 799 \$ et de 20 879 \$ de dépenses administratives liées au développement de la Fondation.

Finalement, la Fondation termine l'année 2022 avec des actifs d'une valeur de 1 194 931 \$ composés principalement de 74 700 \$ d'encaisse, 34 303 \$ en épargne à terme, 8 711 \$ en montant à recevoir et 1 077 065 \$ en placements à long terme. Les passifs étaient pour leur part constitués de 37 644 \$ en comptes à payer et de 77 418 \$ d'apports reportés. L'actif net non affecté de la Fondation est de 1 079 869 \$ au 31 décembre 2022 comparativement à 1 117 407 \$ au 31 décembre 2021.

7. Nomination d'un auditeur pour le prochain exercice

Sur proposition de monsieur Alain Forget, dûment appuyée par monsieur Jacques Côté, il est résolu de ratifier la recommandation du conseil d'administration à l'effet de retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, auditeurs de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité pour l'année 2023.

8. Nomination des administrateurs

Monsieur Alain Fortier présente les administrateurs.rices de la Fondation et les remercie de leur engagement.

Un siège du CQCM restera à combler lors du conseil d'administration qui aura lieu après l'assemblée. Le conseil d'administration sera formé comme suit pour 2023 :

- **CSN | BEAULIEU, Léopold**
- **CSQ | BEAUCHEMIN, Mario**
- **MEMBRE AMI | FORTIER, ALAIN**
- **REPRÉSENTANT DE LA RELÈVE | HASTIR, FRANÇOIS**
- **SOLLIO GROUPE COOPÉRATIF | MURIEL DUBOIS**
- **CO-OPERATORS | BÉGIN, PÉNÉLOPE**
- **MOUVEMENT DESJARDINS | LAROUCHE, CATHERINE**
- **PROMUTUEL ASSURANCE | ROSE, YVAN**

Sur proposition de madame Nadine Groulx, dûment appuyée par madame Agnès Dupriez, il est résolu d'accepter la composition du conseil d'administration telle que proposée.

9. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

10. Varia

Remise de bourses EduCOOP pour des projets qui se sont démarqués au cours de la dernière année.

Bourse de 500 \$ - Éléonore Aubin / Coapicole du Cégep de Lévis

Madame Aubin est invitée sur scène pour l'explication de son projet. L'idée est partie d'avoir un rucher au Cégep il y a un an. Ils ont trouvé un apiculteur pour les épauler dans la formation des étudiants et des employés. Il y a eu production et mise en marché du miel via la coopérative qui a été créée. Les étudiants ont maintenant un projet d'hydromiel.

Bourse de reconnaissance de 1500 \$ - Virginie Dame et Etienne Desfossés pour leur dévouement et leur implication constante dans la promotion de l'éducation à la coopération et à la mutualité.

Madame Dame est invitée sur scène pour l'explication de son projet Friperie et bistro confort. Le but était de permettre aux 100 étudiantes de se vêtir à moindre coût en raison de la pandémie, car elles ne pouvaient pas sortir. Le collège est situé à Waterville et la friperie est maintenant ouverte au public. La friperie sera relocalisée pour avoir davantage d'espace et un projet de produits bio est sur la table.

Monsieur Desfossés est invité sur scène pour l'explication de son projet. Il a découvert les coops via la compétition inter collégiale « Place à la relève en gestion » basée sur des études de cas. L'idée derrière le projet souhaité est de créer un volet spécifique sur la gestion coopérative et la mutualiste au sein de la compétition. Elle regroupe 30 cégeps et donc 300 participants annuellement.

Madame Marie-Josée Paquette présente et remercie les membres du CQCM qui participent au succès de la Fondation ainsi que les membres du conseil d'administration.

11. Levée de l'assemblée

Tous les items à l'ordre du jour ayant été traités, sur proposition de monsieur Alain Forget, dûment appuyée par monsieur Jacques Côté, il est résolu que l'assemblée soit levée.

Président

Secrétaire



Fondation
pour l'éducation
à la **coopération**
et à la **mutualité**

fondation.coop